

## FORMATION AIDE SOIGNANT(E)

Réservée aux titulaires  
des Bacs Pro ASSP ou SAPAT  
Après réussite au concours d'entrée

Le titulaire du Diplôme d'Etat Aide Soignant assure, au sein de l'équipe médicale, l'hygiène et le confort des patients (toilette, repas, habillage...) et les tâches d'entretien (changement de literie, rangement et nettoyage de la chambre). Sa mission s'effectue en collaboration et sous la responsabilité de l'infirmier. L'aide-soignant(e) travaille principalement dans des établissements hospitaliers. Il travaille aussi dans les maisons de retraite, les centres de soins et, parfois, à domicile.

La formation est proposée aux titulaires des BACS PRO ASSP ou SAPAT, ou actuellement en terminale (l'inscription définitive est subordonnée à l'admission au bac).

### Qualités requises

- Rigueur
- Disponibilité
- Qualité humaine
- Patience
- Capacité d'initiative et esprit d'équipe
- Résistance physique
- Bon équilibre personnel

### Compétences développées

- Apprécier l'état clinique d'une personne,
- Réaliser les soins adaptés à l'état clinique de la personne
- Etablir une communication adaptée à la personne et son entourage
- Utiliser les techniques d'entretien des locaux et du matériel spécifiques aux établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux (Bac Pro SAPAT)

### La formation

*Pour les ASSP*: 315 heures d'enseignement (modules 2 - 3 - 5) et 12 semaines de stage clinique

*Pour les SAPAT*: 350 heures d'enseignement (modules 2 - 3 - 5 - 6) et 14 semaines de stage clinique

### Les débouchés

#### Vie active :

Aide soignante dans un établissement de soins, une résidence pour personnes âgées, un établissement relevant du milieu du handicap

**Les inscriptions au concours d'entrée à la formation** sont ouvertes du **10/01/2019 au 05/03/2019 à 17h** (date limite de dépôt du dossier). Le dossier est à disposition sur le site : <http://marcelle-parde.elvcee.rhonealpes.fr>